

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2006

Présents : M. FRANCOU-CARRON, G. PASDRMADJIAN, N. BOULANGER, JM. GONSOLIN, G.CARDIN, A.DUBOIS, JP. PELLISSIER. Représenté : L. REYNIER. Absents : R.MASSE, P. CELCE, F.GARAUD.

1/ Dossier Royans Charpente

Dans le cadre de l'installation de la société Royans Charpente sur la ZA des Chaux, il est nécessaire de mettre en œuvre une procédure de révision simplifiée du POS. Une concertation ainsi qu'une enquête publique seront établies.

2/ Renégociations bancaires

Madame le Maire présente les renégociations en cours avec le Crédit Agricole pour le remboursement anticipé

des prêts en cours, ainsi que le montant des indemnités sollicitées pour un remboursement anticipé.

Après présentation des indemnités requises par les organismes bancaires, le Conseil demande à Madame le Maire de solliciter une baisse de ces indemnités et de réaliser le prêt d'un montant de 449176,82€ auprès du CA au taux de 3.80% afin de rembourser l'emprunt en cours, au taux de 8% du Crédit Lyonnais, puisque aucune indemnité n'est requise.